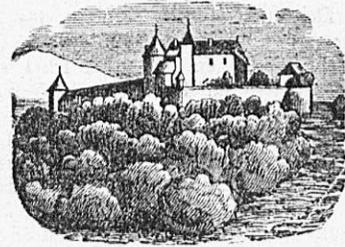




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴³ 2⁴⁰ 5²⁵ — Bulle, arr. 9²⁷ 1⁵³ 4⁵³ 7³³

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent. pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pub-
licité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, Grand-rue 29; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

BULLE, le 31 janvier 1896

La Proportionnelle.

L'effort que font aujourd'hui, non seulement la plupart des cantons de la Suisse, mais avec eux différents peuples voisins, tels les Belges (à peine possesseurs d'un simulacre de suffrage universel), en vue d'aboutir à une représentation des minorités dans les assemblées délibérantes, est une preuve que le régime majoritaire, sous lequel nous avons vécu, a fait son temps et que les nécessités des sociétés et des individus, en se multipliant ou en se développant, entraînent à leur suite le besoin, pour chacune d'elle, d'être représentée, discutée et étudiée.

En un mot, le système électoral actuel ne correspond plus aux idées d'équité que tout peuple soucieux de son développement démocratique a pour devoir d'accepter aujourd'hui.

Longtemps on a dit au peuple : « Toi seul es souverain ! » Il est par conséquent logique que celui-ci, de plus en plus éclairé sur ses droits et ses devoirs par le contact avec le dehors et par l'instruction, finisse par répondre : « Eh bien, puisque je suis souverain, je ne dois pas avoir de maître. »

Quelque temps, on a pu réussir à lui faire accroire que la tyrannie était possible à l'ombre des trônes et tout au plus sous une oligarchie vieux modèle, mais il finira bien cependant par observer qu'au-dessous des oligarchies mortes avaient pris racine des oligarchies nouvelles poussant patiemment, comme les herbes ennemies du soleil, sous les herbes sèches qui jonchent le sol.

Or, la tyrannie par mille citoyens contre mille autres serait-elle plus admissible que celle d'un seul contre le grand nombre? Evidemment, on n'essaiera

d'arguer que lorsque le nombre d'opprimés tend à s'approcher de celui des oppresseurs, les premiers gardent l'espoir de prendre un jour la place des seconds, mais c'est là un raisonnement d'aventurier et non celui d'un peuple libre et soucieux au même titre de ses droits et de ses devoirs.

Aussi, dans tout pays où le gouvernement, qu'il soit radical comme à Neuchâtel ou conservateur-catholique comme à Zoug, à Lucerne, à Schwytz ou à Sion, passe son temps à s'occuper d'autre chose que de cartes de banquets, une pensée commune d'équité s'est fait jour, la constitution se prépare à l'admettre chez elle.

Or, si tant de cantons voisins recherchent cette réforme et entrevoient surtout ses heureux effets dans un contrôle plus complet des finances publiques — eux qui possèdent déjà certains moyens de ce contrôle, pourquoi n'exigerions-nous pas aussi, nous, contribuables fribourgeois, le droit de voir à quoi sont destinés les deniers que la caisse d'Etat nous réclame chaque année sous le nom d'« impôt »?

Peu curieuse d'entrer dans une discussion sur cette question mûre qu'elle ne veut pas cueillir et qu'elle espère voir pourrir afin qu'on ne se donne plus la peine de lui en parler, la presse gouvernementale répond à nos raisons par des facéties à prétentions spirituelles, mais qui manquent d'esprit, comme tout ce que l'on va chercher de midi à quatorze heures.

Jusqu'ici, la preuve de la mauvaise volonté du gouvernement fribourgeois en pareille matière a été d'autant plus flagrante que dans plusieurs autres cantons on n'a pas attendu que la proportionnelle eût pris place dans la constitution pour accueillir le principe de la représentation des minorités. Genève a compris cela depuis plus de 20 ans et le Valais, où l'opposition compte un représentant au Conseil

d'Etat, nous a donné dimanche une nouvelle preuve de ses dispositions conciliantes par l'élection, non disputée, de M. Meizoz, conservateur, dans un district essentiellement libéral.

CONFÉDÉRATION SUISSE

† *Siméon Bavier.* — La carrière de M. Siméon Bavier, dont nous avons annoncé la mort, a été toute de travail et de probité. Né en 1825 à Coire, il fit des études d'ingénieur et s'acquitta, dans la construction des chemins de fer de la Haute-Italie, une réputation qui lui valut l'amitié de Cavour. Rentré dans son canton, il fut élu, en 1863, au Conseil national, où ses connaissances spéciales furent très appréciées. Le 10 décembre 1878, il fut élu, par 108 voix sur 172, membre du Conseil fédéral, en remplacement de M. Heer, démissionnaire, contre M. Weck, Reynold, qui en eut une cinquantaine; il prit la direction du département des Postes et Chemins de fer. Le 22 février 1881, il était nommé vice-président, et le 14 décembre de la même année, président de la Confédération.

Lorsque mourut à Rome M. Pioda, ministre de Suisse, le Conseil fédéral nomma M. Bavier, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse à Rome, et le 10 avril suivant, il était remplacé au Conseil fédéral par M. Deucher.

Le 23 janvier 1883, M. Bavier remettait à Rome les lettres l'accréditant comme ambassadeur; il jouit bientôt, à la cour, parmi les autorités italiennes et parmi le corps diplomatique, d'une considération toute particulière. Mais, ces dernières années, à la suite de maux d'oreilles, et malgré toutes les cures, il avait perdu à peu près complètement l'ouïe; aussi, remit-il sa démission. Il a été, on le sait, remplacé par M. le Dr Carlin, du Jura bernois. Le Conseil fédéral a délégué MM. Frey, conseiller fédéral, et Hans Schatzmann, vice-chancelier, aux obsèques de M. Siméon Bavier, à Coire.

Mais elle reconnut M. Gancher, le juge de paix, et elle devint légèrement pâle.

— Pardon, madame la comtesse, dit le bonhomme en s'inclinant, mon greffier et moi, nous avons déjà instrumenté dans tout le château; il ne me reste que ce petit salon et votre chambre dans lesquels je dois encore opérer.

— Instrumenter!... opérer!... qu'est-ce que vous voulez dire?

— Que j'ai été requis de mettre les scellés partout ici et que c'est ce que je suis en train de faire.

De la tête aux pieds, Juanita frissonna de colère, mais elle couvrit son indignation.

A aucun prix, dans ce moment, elle ne voulait livrer à personne le secret de ses impressions.

Cette précaution, monsieur le juge, dit-elle, est parfaitement inutile. Rochebelle appartenait en propre à mon mari, et connaissant la conduite inqualifiable de mes filles, conduite qui, bien certainement, a hâté sa mort, il a pris des dispositions afin que je reste ici l'unique et absolue maîtresse.

— Il ne le pouvait pas.

— Il l'a fait cependant; et voilà son testament en bonne et due forme. Deux exemplaires semblables sont déposés tout cachetés, l'un chez le notaire de Rochebelle, l'autre chez son notaire de Paris.

Cet acte doit être valable, quoi que vous en disiez, car c'est précisément ce notaire de Paris qui lui en a donné le modèle. M. Gancher avait rapidement parcouru l'acte que Nadine lui avait donné ouvert.

— Oui, dit-il, c'est valable, mais remarquez, madame la comtesse, que M. le comte vous lègue seulement tout ce que la loi lui permet de vous léguer.

— Et cela ne veut donc pas dire la totalité de sa fortune?

— Non, car il a deux filles qui ont sur son héritage une part déterminée qu'aucun acte, aucune volonté ne peut leur enlever.

— Ah!... Mais, dans tous les cas, je suis maîtresse de ce

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 139

LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIÉGROMONT

France, implacablement voilée d'un crêpe épais, put recevoir les compliments et les embrassades de la parenté et des amis, sans que son visage tourmenté ou indifférent prêtât aux commentaires.

De son côté, Pauline, avec son grand air, n'ouvrait guère la porte aux curiosités et aux interrogatoires sur le drame qui avait bouleversé la famille et dont la solution n'était pas encore arrivée.

Des fenêtres de sa chambre, en apparence cependant hermétiquement closes, la Juanita vit le cortège mortuaire s'éloigner lentement, le cercueil très lourd étant porté par les tenanciers et les serviteurs de Rochebelle, ainsi que cela se pratique dans presque toutes les provinces.

Elle attendit, réfléchissant, pensant... mûrissant les plans qui se formaient déjà dans son imagination féconde.

Un grand bruit, succédant au silence de mort qui avait enveloppé le château, lui annonça le retour de la triste cérémonie.

Plusieurs heures se passèrent encore.

— Ces dames paraissent animées de sentiments très chrétiens, lui dit une des religieuses... Le bon Dieu que nous prions depuis hier, madame la comtesse, fera certainement un miracle en votre faveur, et vous rendra le cœur de votre fille.

— Est-ce qu'elles vont bientôt retourner à Paris, demanda la créole, ou bien restent-elles ici?

— Elles partent cet après-midi même, je crois. Peut-être

Mlle France viendra seule vous faire une visite avant son départ.

— Ah! ce serait un trop grand bonheur pour moi, balbutia hypocritement Juanita, en cachant son visage dans son mouchoir de dent. Je n'y compte pas; il faut, pour en arriver là, un peu plus de temps, un peu plus d'apaisement.

— Oh! c'est que Mlle de Rochebelle est allée au cimetière, et devant une fosse ouverte, il y a de grandes leçons, de grandes impressions!...

Juanita ne répondit pas. Elle avait besoin d'être seule.

La religieuse, qui le comprit, la laissa.

En effet, la comtesse ne voulait pas paraître en quête de ce qui pouvait se passer à Paris et, par conséquent, elle cherchait à ce que Mme Jacobsen ne la crût pas pressée de quitter Rochebelle.

Pour cela, elle avait fait annoncer à tout le monde qu'elle resterait quinze jours au moins dans la solitude et la retraite la plus absolue, sans quitter sa chambre, celle où son mari était mort.

La vérité, c'est qu'elle se proposait de partir le soir même, par le train qui suivrait celui que prendrait France et Mme Jacobsen.

Mais avant cela, elle avait des dispositions à prendre; il lui fallait réunir ses papiers, ses bijoux, ses valeurs...

Elle devait les rassembler, les emballer.

Elle n'avait pas encore fini ce travail, que le juge de paix de Rochebelle entra dans la pièce où elle se trouvait.

Cependant ses diamants et les sommes assez considérables qui représentaient sa fortune étaient déjà dans un grand sac de cuir noir et dans une petite valise.

Les papiers seuls restaient à classer et à enlever.

Au bruit que fit la porte en s'ouvrant, Juanita se retourna comme une lionne blessée.

Qui donc se permettait de venir la déranger, peut-être la surprendre ou l'épier?

d'rue 29.

NDRE

robe, 1 fautenil, 1 vi-
r à pétrole pour maga-
s. S'adresser à l'agence
à Bulle. (H7B)

NDRE

ien de garde, chez
et, à La Roche.

efins

RRAS, à Bulle
heval-Blanc). [1001

irre.

eter chaque semaine
de beurre livrable
maine jusqu'à fin mai.
e de publicité Haasen-
e.

mande

isses en hivernage.
gerie SCHERLY, à La
s H. R. B.

mande

ns terrassiers
un canal à Bulle.
L. KOLLY, à Bulle.

à fumer.

95 et 6.20,
fr. 6.90 et 7.40,
g. fr. 8.60 et 9.80.
at ajoutés gratis 100

Huber, Muri
(Argovie).

tion!

ublic qu'il vient de
chille, à Riaz, un
ceux qui ont déjà

avorable

mateur :
l'emploi, une jument
t une voiture, harnais

e de publicité Haasen-
y, sous H33F.

2 février :

sée

u Lion-d'Or,
eville.

cordiale.
Vincent SUDAN,
aubergiste.

sée

Croix-Blanche
OCHIE
FÉVRIER
cordiale.
Marie RAMUZ

SÉE

u Croix-Verte
RUZ

février 1896.
cordiale.
CARD, tenancier.

février :

SÉE

LION-D'OR
, Epagny.
cordiale.
Jos. MAILLARD

Sucre de malt

du Dr. WANDER
En vente partout
Exiger la
raison sociale

TOUX

mprimeur-éditeur.

Douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées en décembre 1895 à 4,595,068,58 fr., contre 4,311,566,29 en décembre 1894, soit un excédent de recettes en 1895 de 283,502,29 fr. Du 1^{er} janvier à fin décembre 1895, elles se sont élevées à 43,279,725,94 fr. contre 41,200,681,47 pour la même période de 1894, soit un excédent de recettes en 1895 de 2,079,044,47 fr., y compris la contribution de la régie fédérale des alcools de 50,000 fr., et les droits de statistique de 113,488,38 fr.

Brasserie. — Le comité central de l'Association des brasseurs s'est réuni mardi à Zurich. Il ressort d'un rapport lu dans cette séance que la production totale de la bière en Suisse étant de 1,500,000 hectolitres par année, les membres de l'association y contribuent pour 1,123,000 hectolitres.

Le rapport combat les demandes des ouvriers en ce qui concerne la limitation des travaux supplémentaires et la question du mode de placement. Il y aura d'ailleurs, avant qu'une décision définitive soit prise, une conférence entre ouvriers et patrons.

Zurich. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, un individu a pénétré dans la chambre à coucher de la femme d'un aubergiste, à Zurich, et s'est emparé d'une somme de vingt mille francs en titres et de cinq cents francs en espèces. La cabaretière dormait et n'a rien entendu. Ce n'est qu'au matin qu'elle a découvert le vol.

Chose curieuse, les titres ont été retrouvés dans une maison en construction voisine. Le voleur, craignant de se compromettre en les négociant, les aura jetés là en passant. Par contre, il a eu soin de garder l'argent.

Obwald. — Quatre montagnards s'étaient rendus au bois, vendredi matin, au Schluchiberg. Durant leurs opérations une avalanche, arrivant des hauteurs, entraîna deux d'entre eux. Les efforts des deux compagnons des victimes n'ont pu suffire qu'à sauver l'une de celles-ci qui fut dégagée; l'autre a suivi l'avalanche jusqu'au fond du ravin et n'a pas été retrouvé.

Bâle-Ville. — Le 10 janvier dernier, une jeune fille de Bâle sortait d'une église pour rentrer à son domicile, lorsqu'elle fut accostée par un individu qui, se donnant comme agent de police de la sûreté, lui intima l'ordre d'avoir à le suivre sans répliquer. La pauvre enfant suivit l'homme, par des rues étroites. A la fin cependant, jugeant qu'aucun commissariat ne devait se trouver dans les parages traversés, et d'un autre côté se sachant la conscience parfaitement à l'aise, elle appela au secours. Un agent, un véritable, cette fois, accourut et s'empara sans façon de son soi-disant collègue. Le tribunal correctionnel de Bâle vient de condamner ce personnage à six semaines d'emprisonnement.

Bâle-Campagne. — Le gouvernement, répondant à une demande du Conseil fédéral, s'est prononcé en faveur du maintien de l'inscription sur le livret de service des notes délivrées par les examens pédagogiques des recrues.

Argovie. — Jeudi, une jeune fille bien mise entraînait dans un magasin de Baden, où elle avait souvent effectué des achats, et, se déclarant indisposée,

demanda qu'on voulût bien mettre pour quelques instants une chambre à sa disposition. On céda volontiers à ce désir et la jeune femme s'enferma à double tour dans la pièce. Au bout d'une demi-heure, une formidable détonation se faisait entendre : la malheureuse femme venait de se tirer un coup de revolver dans la région cardiaque. La mort a été instantanée.

Vaud. — La justice de paix du cercle de Cully a procédé mardi à la levée du corps d'une jeune fille en service à Epesses, trouvé en-dessous du village. La victime avait quitté le matin la maison de ses maîtres, sans les prévenir. On ne sait quelles sont les causes qui l'ont poussée à cet acte de désespoir.

Valais. — M. Meizoz, juge instructeur du tribunal de Martigny, candidat conservateur, a été nommé député au Grand Conseil, sans opposition, par environ 850 voix sur près de 3000 électeurs inscrits. Cette faible participation au scrutin est attribuée surtout à la polémique intransigeante soulevée par les organes conservateurs à l'occasion des funérailles de M. Ch. Fama.

Genève. — Le *Genevois* signale un nouveau cas d'asphyxie produit par un calorifère à coke et ayant failli coûter la vie à trois personnes.

Lundi matin, un gendarme entendit les cris « au secours » venant d'une maison de la rue du soleil levant. Voyant une fenêtre de l'appartement de la famille A... ouverte, il pénétra au dedans et trouva M. et Mme A... étendus sur le plancher, incapables de bouger et, dans un petit lit, un garçon de 11 ans, également immobile.

Le gendarme, comprenant tout de suite la situation, se hâta d'ouvrir portes et fenêtres et l'air frais rendit bientôt leurs sens aux trois victimes.

Un peu avant d'appeler au secours, M. A... s'était levé et était parvenu à entr'ouvrir la fenêtre, mais, trahi par ses forces, il était retombé sur le plancher où sa femme tombait un instant après en voulant faire un effort analogue.

C'était la seconde fois que les époux A... utilisaient leur fourneau.

ÉTRANGER

France. — Certaines dépêches disaient qu'une demande de crédit de 975,000 fr. avait été faite pour subvenir aux frais de la mission qui doit représenter la France au couronnement du tzar. Aujourd'hui nous pouvons ajouter que la délégation française qui assistera aux fêtes de Moscou sera composée du général Saussier, gouverneur militaire de Paris; du général Mouton de Boisdeffre, chef d'état-major au ministère de la guerre, et de l'amiral Gervais qui, on le sait, avait déjà représenté la France aux fêtes de Moscou.

Les généraux Saussier, Le Mouton de Boisdeffre et l'amiral Gervais seront accompagnés par des officiers d'ordonnance.

— Une femme de Blanzay (Saône et Loire), a mis au monde un monstre. C'est un enfant du sexe féminin, ayant deux têtes. L'enfant est bien constitué et paraît pouvoir vivre.

Belgique. — Un lugubre drame vient de se passer à l'hôpital militaire de Mons. Un soldat atteint d'un accès de fièvre chaude s'est emparé d'un couteau et l'a plongé dans la poitrine de six soldats alités. Deux sont mortellement atteints, les quatre autres grièvement blessés.

Allemagne. — M. Röntgen, professeur de physique à Würzburg, vient de faire une découverte dont les applications seront très importantes dans plusieurs domaines et surtout en médecine. Il vient de découvrir que des rayons électriques traversaient des corps opaques et solides et venaient impressionner une plaque photographique où ils pouvaient dessiner des organes internes.

M. Henri Dufour, professeur à Lausanne, a exposé la théorie de Röntgen devant la Société des sciences naturelles et a répété les expériences du savant allemand, que le hasard, comme cela arrive souvent, a conduit à la découverte en question.

On sait que lorsqu'on fait passer des décharges électriques dans un tube contenant un gaz rarifié, il se produit de vives couleurs roses, bleues, violettes ou vertes. Si le courant passe dans un tube où le vide est presque complet, la coloration vive disparaît, mais il se produit au pôle négatif, appelé *cathode*, une fluorescence verdâtre très vive, de laquelle partent des rayons obscurs et invisibles pour nos sens, qui ont la propriété de traverser les corps opaques d'une épaisseur moyenne et d'impressionner une plaque photographique sensible. M. Röntgen s'aperçut d'abord que le carton d'une boîte laissait passer les rayons, il y substitua une planchette et un livre de 1000 pages au travers desquelles des rayons visibles passaient toujours.

Ces expériences ont été répétées par M. Dufour qui a présenté à son auditoire des photographies de grenouilles montrant presque tout l'intérieur du corps, d'une main d'enfant où l'on distinguait nettement les os et leurs attaches.

Les métaux seuls, à l'exception de l'aluminium ne laissent pas passer ces rayons.

On peut déjà entrevoir les avantages qu'on retirera de cette découverte pour de nombreux cas de médecine, où il sera possible de fixer à coup sûr un diagnostic incertain et aller droit au but. Cependant il est probable que les organes du tronc échapperont encore à cette transparente vision, car l'épaisseur du corps semble dépasser de beaucoup les écrans employés dans les expériences. Cependant on ne peut jurer de rien et il n'y a rien d'impossible à ce qu'on ne parvienne à tourner les difficultés et à photographier, non plus les traits d'un visage, mais les lésions d'un poumon ou d'un foie malade ou le siège d'une balle perdue dans le corps.

Angleterre. — Un télégramme de Vienne au *Daily News* dit que le prince Ferdinand de Bulgarie, revenu de sa visite au pape, autorisera le baptême du prince Boris.

— On mande de Constantinople au *Times* que M. Cambon, ambassadeur de France, ayant appris que des troubles se renouvelleraient à Djarbékir aussitôt que la commission d'enquête serait partie, a fait des représentations au sultan et lui a demandé de faire surseoir au départ de cette commission.

— Le *Daily Telegraph* ne croit pas à la sincérité du démenti de St-Petersbourg relatif à l'arrangement

qui me revient à moi; je suis maîtresse d'une partie de ce château, sinon du tout, et dans cette partie-là, j'ai bien le droit d'exiger qu'on m'y laisse en paix, je suppose.

— Plus tard, oui, sans doute, mais pas aujourd'hui.

— Pourquoi pas aujourd'hui?

— Parce que Mlle France de Rochebelle, étant ce que nous appelons une héritière réservataire de M. le comte, a le droit de faire apposer les scellés partout, afin que si par hasard il se trouvait dans quelque meuble un second testament de son père, annulant celui-ci, il puisse se retrouver.

Juanita vit qu'elle était vaincue.

— Est-ce que cette formalité va s'étendre jusqu'aux objets qui me sont familiers ou personnels, monsieur le juge? demanda-t-elle.

— Non, madame la comtesse. Vous pourrez conserver tout ce qui est à vous. Seulement vous voudrez bien me dire quels recoins, quelles armoires, quelles pièces vous désirez vous réserver, et lorsque je les aurai visités, vous en disposerez comme vous l'entendrez.

Elle était debout, elle parut chanceler sous le poids d'une douleur au dessus de ses forces.

— Oh! Dieu, murmura-t-elle, est-ce assez cruel d'être traitée ainsi par mes filles?...

Si profond avait été l'accent, si noble l'attitude; les larmes de cristal qui sortaient de ses yeux sombres pour couler sur ses joues toutes blanches la rendaient si admirablement belle, que le juge de paix, un bonhomme de campagnard déjà pas mal interloqué en présence d'une si grande dame, en perdit tout à fait le peu de sang-froid qui lui restait.

— Oh! madame la comtesse... madame la comtesse... balbutia-t-il éperdu, ne prenez pas les choses ainsi... Vous vous faites du mal à plaisir...

Tout s'arrangera au mieux, avec un peu de patience, j'en suis persuadé...

— Hélas!... hélas!... que je suis malheureuse!... fit-elle en pleurant plus fort, à mesure qu'elle voyait l'impression que

ses belles larmes claires causaient à M. Gaucher.

— Eh bien!... si vous le désirez, je vais prendre sur moi de ne pas toucher à ces deux pièces; seulement vous me donnerez votre parole d'honneur qu'il n'y a ici ni titres ni papiers importants.

L'œil de Juanita eut un éclair de triomphe presque impossible à dissimuler.

Le juge ne songeait à visiter ni le sac, ni la valise!...

— Certainement, monsieur, je vous la donne, cette parole, et bien loyalement, vous pouvez le croire.

D'abord, tous les titres de mon mari sont au nom de Thérèse, ma fille aînée, car M. de Rochebelle, vous le savez sans doute, n'avait que l'usufruit de cette fortune.

Ensuite, si mon mari a fait un deuxième testament annulant le premier, il n'y a guère d'apparence que ce soit ici, dans les deux pièces que j'habite exclusivement, qu'il l'ait déposé.

— C'est juste, répondit le magistrat en s'inclinant très bas, vous avez mille fois raison.

Mme Jacobsen est partie tout à l'heure avec Mlle de Rochebelle, je lui ai promis de ne rien laisser sans y apposer les scellés; mais cette promesse ne peut concerner ces deux pièces, c'est évident.

— Ainsi, rassurez-vous, elles seront respectées.

— Si ces dames étaient ici, elles m'approuveraient, j'en suis sûr.

La comtesse le remercia avec une grâce si douloureuse, des soupirs si profonds, des gestes si souples, que le bonhomme partit bouleversé et enchanté de ce qu'il avait fait.

— J'avais l'intention de rester quinze jours ici, dans la plus absolue des retraites, dit Juanita aux religieuses, après leur avoir raconté ce qui venait de se passer, mais cet incident change ma résolution.

Mon devoir est d'aller immédiatement à Paris, afin de demander l'ouverture du testament de mon mari, et de faire cesser au plus tôt, par un partage ou une entente, une situa-

tion tellement cruelle pour moi que je ne me sens pas le courage de la supporter...

Elles l'approuvèrent, la plaignant, lui promettant de prier afin que toutes ses douleurs s'apaisent.

A Paris, la comtesse de Rochebelle ne voulut pas d'abord s'installer à l'hôtel de la rue de Saint-Dominique.

Mme Jacobsen n'avait-elle pas déjà pris des mesures pour que l'entrée lui en fût interdite?...

Mais en réfléchissant, la Juanita se dit que Thérèse étant absente, personne n'avait le droit d'agir en son nom, personne autre que sa soi-disant mère, c'est-à-dire elle, comtesse de Rochebelle, sa tutrice légale en absence du marquis de Saint-Jean d'Angely, son mari.

— Allons, se dit-elle, en hochant fièrement la tête, mon courage et mon énergie s'usent-ils, comme une vieille cuirasse défoncée?...

Non, non, en avant, toujours et quand même!...

C'est au cœur de la place que j'aurai encore les meilleures, les plus sûres nouvelles...

C'est encore de là que je surveillerai le mieux mes deux mortelles ennemies.

Et elle donna à tout son personnel l'ordre de la rejoindre le lendemain à l'hôtel de la rue de Saint-Dominique, où elle allait elle-même s'installer quelques heures après.

IX
Le jour qui approche.

En arrivant de Normandie avec Sybil et France, Mme Jacobsen fut reçue par Maria.

Au visage de sa fidèle servante, la baronne vit qu'il s'était passé quelque chose de plus ou moins grave.

— Qu'est-ce qu'il y a? lui demanda-t-elle aussitôt.

— La soir même du départ de Mme la baronne, répondit immédiatement Maria, M. Gervais est arrivé.

— Seul!

— Non, avec une négresse. (A suivre.)

avec la Turquie. « Heu pions l'Egypte, ce qui toute tentative d'être s

— Le *Daily Graph* commandé 20 torpilleu

Abysinie. — Un que le général Baratier Felter au camp de ras ce dernier devait arriver cela soit certain, le 20 de Marie, soit jour d toute l'armée choann et Haussen. Quant au sujet de la colonne Gal traductoires continuent c'est que cette troupe Galiano a écrit au géo former les familles de tous sont en bonne san

Turquie. — Le J une dépêche disant que veille de de se régler d de la Turquie. La m Russie masse des trou en vue d'obtenir le con sances en vue de ce pa

La Russie obtiendr et l'Asie Mineure jusq recevrait Jérusalem, la gleterre prendrait l'E Perse (Arabie); l'A l'Italie devrait se consc

On ajoute que toutes à l'exception de l'Autri lohe se serait tout réce obtenir l'adhésion de c

Tout cela est merv elle-même? souscrirai simple satisfaction d'av propos de l'Alsace-Lor

Mises pub

Le mardi 4 février 10 heures du matin, à Bell faillites de la Gruyère aux enchères publiques de vin blanc et rouge, 250 180 litres vinaigre, un ch neaux, 2 harnais, un vach les de bois de sapin et d mobiliers. Bulle, le 29 janvier 189

Mises pub

Lundi 10 février 9 heures du matin, le so vendre en mises publiques bas, à Bulle: 11 mètres 4 génisses dont 2 portant 2 truies portantes dont bas, 9 porcs de 6 semaines anglaise.

A LOU

Lundi 3 février Musée de Gruyères expos belle gîte des Gruyères. L à l'Hôtel de Ville dudit l de l'après-midi, et elles s ainsi qu'en bloc. Gruyères, le 22 janvier

A LOU

à La Tour- Une fabrique cent ment, machine à vapeur saires. On louerait aus-i pour mécanicien, menuisier ou A défaut, on vendrait centrifuge, baratte, mal tensiles.

Chouerroute

Compote au GROS & D

Les personnes désiran Frais pour le vendredi s aviser le lundi de chaque Se recommande Eug

915] avenue d

CANTON DE FRIBOURG

Naïf. — La *Liberté* qui, en sa qualité de budgétivore, en est venue à ne pouvoir comprendre que l'on mange quelque chose sans elle, continue à rôder autour des banquets. Elle profite de celui de Morat pour nous traiter de naïf.

Etre naïf aux yeux de M. Soussens! Mais qui donc ne le serait pas?... Nous savons, Monsieur, que bien des mystères étrangers à nos yeux sont connus aux vôtres et nous demeurerons longtemps naïfs parce qu'il n'est pas de notre goût de les sonder.

Statistique. — Le canton de Fribourg renferme 216 églises et chapelles, 321 bâtiments scolaires, 261 hôtels et 91 salles de danse.

Pour les églises et chapelles, le record est tenu par le Tessin avec 645, suivi des Grisons 433, de Berne 400 et du Valais 388. Pour les bâtiments scolaires comme pour les hôtels et salles de danse, Berne arrive en tête avec 935, 912 et 918.

Infanticide. — Après une habile plaidoirie de M. Pilicier, avocat, le tribunal criminel d'Yverdon a condamné à 100 jours de réclusion la nommée Marie Perroud, Fribourgeoise, âgée de 25 ans, accusée d'infanticide. Le jury avait répondu non à la question d'infanticide et oui à celle de dégradation de cadavre. La pauvre coupable avait, étant en place à Fuyens, été séduite par son maître.

Pincé. — L'auteur des divers vols commis à Tavel, dans la nuit du 26 au 27 courant, a été arrêté lundi après midi à Chailly, près Clarens, au moment où il cherchait à vendre les produits de son larcin et conduit à Montreux où il a été écroué.

GRUYÈRE

Accident mortel. — Hier, un triste accident est arrivé à la Scierne, montagne de Grandvillard. M. Pierre Dupont, âgé de 32 ans, père de plusieurs

enfants, étant allé au bois avec son père, a été tué sur le coup par la chute d'un foyard qu'il était occupé à abattre.

Manuel de la ménagère, maîtresse et servante, par Mme Suès-Ducommun. Genève, Stapelmohr. Paris, Delagrave. — 1 vol. in-12 : 1 fr. 50, cart. 2 fr.

Mme Suès s'est toujours occupée, croyons-nous, de tout ce qui intéresse la classe laborieuse. Aujourd'hui, elle s'intéresse particulièrement aux servantes et leur offre un manuel bien fait et qui est destiné à leur être fort utile, surtout à celles qui, encore novices dans l'art de bien servir leurs maîtres, ne demandent qu'à apprendre. Ce volume est divisé en deux parties : la moralité et la besogne. Dans la première partie, nous citerons comme têtes de chapitre : le mensonge, l'impertinence, le plaisir, l'économie, etc.; dans la seconde, Mme Suès nous montre comment un ménage, simple ou élégant, doit être tenu. Le service chez l'artisan, le service d'une table soignée, comment faire les chambres, etc. Tout cela est bien compris et peut être fort utile, mis entre des mains qui sauront en faire leur profit. Avez-vous comme domestique une jeune fille encore inexpérimentée dans le service, ajoutez au cadeau de jour de l'an que vous voulez lui faire ce petit manuel; peut-être aurez-vous moins à la reprendre. Et vous-mêmes, jeunes maîtresses de maison, vous trouverez profit à lire les pages que Mme Suès a bien voulu écrire et qui se justifient, car elles répondent à des préoccupations très justes et très honorables.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Un tonique énergique et reconstituant

pour personnes délicates, affaiblies, pour femmes, vieillards ou jeunes gens débiles, pour convalescents est le véritable Cognac Golliez ferrugineux. — Réconfortant très apprécié et récompensé par 10 diplômes d'honneur et 20 médailles depuis 22 ans. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies. Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat.

F. Jelmoli 146
 Dépôt de fabrication ZÜRICH
 Etoffes pour dames et messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Toilleries coton, tous les genres, dep. 16 c. p. m. Couvertures de lit et de bébé dep. fr. 1 55 à 30. — p. pièce.
 Nappages, serviettes, essuie-mains pur fil. Tulle pur fil toutes les largeurs dep. 55 c. Echantillons à qui demande franco.

On est prié de recueillir pour vocations sacerdotales les timbres-poste oblitérés, même les plus ordinaires, de Suisse et pays étrangers. De beaux souvenirs religieux sont donnés en échange. S'adresser, pour renseignements, au Rév. Recteur de Bethléem, à Lucerne. [831]

avec la Turquie. « Heureusement, dit-il nous occupons l'Égypte, ce qui met l'Angleterre à l'abri de toute tentative d'être supplantée dans le Levant. »

— Le *Daily Graphic* apprend que l'Allemagne a commandé 20 torpilleurs à des constructeurs anglais.

Abyssinie. — Une dépêche d'Ada-Agamas dit que le général Baratieri a renvoyé le négociateur Felter au camp de ras Makonnen. On suppose que ce dernier devait arriver le 28 à Haussen, sans que cela soit certain, le 29 étant pour les Abyssins fête de Marie, soit jour de repos. Il se confirme que toute l'armée choanné avance par la route d'Agula et Haussen. Quant aux intentions de Ménélik au sujet de la colonne Galliano, les bruits les plus contradictoires continuent à circuler. Ce qui est certain, c'est que cette troupe est bien traitée. Le colonel Galliano a écrit au général Baratieri, le priant d'informer les familles de ses officiers et soldats que tous sont en bonne santé.

Turquie. — Le *Daily News* de Londres publie une dépêche disant que la question d'Orient est à la veille de se régler définitivement par le partage de la Turquie. La même dépêche affirme que la Russie masse des troupes aux frontières de l'Arménie en vue d'obtenir le consentement de toutes les puissances en vue de ce partage.

La Russie obtiendrait Constantinople, l'Arménie et l'Asie Mineure jusqu'à Alexandrette; la France recevrait Jérusalem, la Palestine et la Syrie; l'Angleterre prendrait l'Égypte et la côte Est du golfe Persique (Arabie); l'Autriche aurait la Serbie et l'Italie devrait se consoler avec la Tripolitaine.

On ajoute que toutes les puissances étant d'accord, à l'exception de l'Autriche, le chancelier de Hohenzollern se serait tout récemment rendu à Vienne pour obtenir l'adhésion de cette puissance.

Tout cela est merveilleux, mais et l'Allemagne, elle-même? souscrirait-elle à cette curée pour la simple satisfaction d'avoir la conscience tranquille à propos de l'Alsace-Lorraine?

Mises publiques.

Le **mardi 4 février** prochain, dès les 10 heures du matin, à Bellegarde, l'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente aux enchères publiques environ 1700 litres de vin blanc et rouge, 250 litres d'eau-de-vie, 180 litres vinaigre, un char à ressort, 2 traîneaux, 2 harnais, un vache, environ 10 moules de bois de sapin et divers autres objets mobiliers.
 Bulle, le 29 janvier 1896.
 Office des faillites.

Mises publiques.

Le **lundi 10 février** courant, dès les 9 heures du matin, le soussigné exposera à vendre en mises publiques, au *Château d'Enbas*, à Bulle : 11 mères-vaches portantes, 4 génisses dont 2 portantes, 2 veaux d'un an, 2 truies portantes dont l'une prête à mettre bas, 9 porcs de 6 semaines et 3 brebis de race anglaise.
 ULDRY, Félicien.

A LOUER

Le **lundi 3 février** prochain, la commune de Gruyères exposera en location la belle gîte des Gruyères. Les mises auront lieu à l'Hôtel de Ville dudit lieu, dès les 2 heures de l'après-midi, et elles se feront par fluries, ainsi qu'en bloc.
 Gruyères, le 22 janvier 1896.
 Par ordre :
 Le Secrétaire communal.

A LOUER

à **La Tour-de-Trême** : Une *fabrique centrifuge* avec logement, machine à vapeur et ustensiles nécessaires. On louerait aussi pour atelier de serrurier, mécanicien, menuisier ou pour dépôt. A défaut, on vendrait la machine à vapeur, centrifuge, baratte, malaxeur et tous les ustensiles.
 AUG. REICHLÉN

Choucroute de Berne, Compote aux raves
 GROS & DÉTAIL

Les personnes désirant du **POISSON** frais pour le vendredi sont priées de m'en aviser le lundi de chaque semaine. Se recommande
Eugène Heimo,
 avenue du Tirage, à Bulle.
 915]

A la Civette.

Tabacs. — Cigares. — Cigarettes.
 Grand choix d'articles pour fumeurs : Etuis à cigares, depuis 80 c. — Moules à cigarettes, depuis 10 c.
Pipes derniers systèmes. Pipes à convecteur automatique. Pipes « Currat ». Pipes « Touriste ».
 Au même magasin : Grand assortiment d'articles pour enfants, tels que : brassières, chaussons, bérets, caleçons, etc.
A. BÜRGISSER
 à côté de la pharmacie Sudan.
 969]

On demande

pour la fin février prochain, pour un petit domaine, un bon **vacher**
 non marié, connaissant bien les soins à donner au bétail et sachant traire. Bonnes références sont exigées. Adresser les offres par écrit sous **J. A. D.** poste restante, *Neuchâtel*.

A partir de ce jour, la Cave G. MAGGIORA, maison du télégraphe, Bulle,

sera ouverte tous les jours depuis 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Vins blancs Lavaux depuis 45 cent. le litre. Vins blancs et rouges, Asti, Malaga, etc. Importation directe. Prix très modérés. Service prompt et soigné.

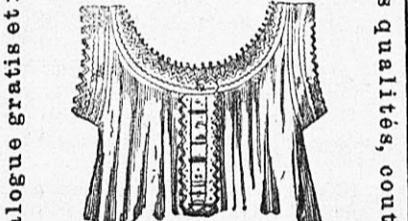
CONTRE LA TOUX
 Sucre de malt du Dr. WANDER
 En vente partout Exiger la raison sociale
 Réelle efficacité
 Conseillé par les médecins

On a perdu un **charpi**, entre Vaulruz et Sempales. Prière de le rapporter contre récompense à l'auberge de la *Croix-Verte*, à Vaulruz.

On demande

2 vaches ou 3 génisses en hivernage. S'adresser à la boulangerie SCHERLY, à La Roche, sous les initiales H. R. B.

Chemises de jour pour dames depuis 1 fr. 35; des plus élégantes, seulement 7 fr. 25 la chemise. [424]



Atout avantageux : des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traversins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux.
R.-A. FRITZSCHE
 Neuhausen-Schaffhouse, fabrication de lingerie pour dames et 1^{re} Versandthaus fondée en Suisse.

A VENDRE

faute d'emploi, 1 garde-robe, 1 fauteuil, 1 vitrine, 1 bidon compteur à pétrole pour magasin, le tout en bon état. S'adresser à l'agence *Haasenstein & Vogler*, à Bulle. (H7B)

Une personne

de 40 ans, bien au courant du service, demande à se placer dans un petit ménage soigné. S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler* Bulle.

Urgent!

La maison **Jules Goudin & Cie, Bordeaux**, anciennement connue en Suisse, demande des **représentants sérieux** pour la vente de ses vins. — Ecrire en français. (M5558Z)

On demande un maréchal

connaissant bien la trempe des outils. — S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, à Bulle.

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

Dimanche 2 février 1896, à 8 heures précises : **Soirée familière** réservée à MM. les sociétaires.

Vélo-Club de Bulle. **Dimanche 2 février,** à 8 h. du soir : **Soirée familière** AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ

Dimanche 2 février : **Cassée** à l'auberge du Lion-d'Or, à Hauteville. Invitation cordiale. Vincent SUDAN, aubergiste.

Cassée à l'auberge de la *Croix-Blanche* à LA ROCHE **DIMANCHE 2 FÉVRIER** Invitation cordiale. Marie RAMUZ

CASSÉE à l'auberge de la *Croix-Verte* VAULRUZ **Dimanche 2 février 1896.** Invitation cordiale. BORCARD, tenancier.

Dimanche 2 février : **CASSÉE** à l'auberge du LION-D'OR aux *Adoux, Epagny.* Invitation cordiale. Jos. MAILLARD

Bonbons pectoraux de

KAISER
 Très renommés et reconnus comme étant d'un effet curatif certain pour la toux, l'enrouement, la bronchite et le engorgement. Remède le plus efficace et le meilleur marché; nombreuses attestations. En vente en paquets à 30 et 50 cent. chez A. GAVIN et P. SUDAN, à Bulle; PORCELET, à Estavayer. [774]

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, Grand'rue 29.

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE
BULLE

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **dimanche 9 février 1896**, à 2 heures après midi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA :

- 1° Approbation des comptes et bilan de 1895.
- 2° Fixation du dividende pour 1895.
- 3° Nomination de trois administrateurs.
- 4° Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1896.
- 5° Imprévu.

Les actions doivent être déposées aux guichets de la Banque même, jusqu'au 8 février, à 5 heures du soir, contre récépissé, qui servira de carte d'entrée à l'assemblée. Bulle, le 28 janvier 1896.

Le Président du Conseil d'administration : (Sig.) ALEX. ANDREY, notaire.

Le bilan et le compte de Profits et Pertes déposent dès ce jour au local de la Banque où les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

A la Maison de Ville de Vuippens :

Représentations théâtrales

données par l'UNION, société de chant, les 19 et 26 janvier, à 3 h. du jour et à 8 h. du soir; le 2 février, à 3 h. du jour seulement, et le 9 février, à 3 h. du jour et à 8 h. du soir. Le bureau sera ouvert demi-heure avant chaque représentation.

Un Brave. Tragédie en 1 acte.

PERSONNAGES

- | | |
|---|--|
| 1° Antoine, soldat français A. D. | 6° L'abbé Félix, aumônier militaire français J. C. |
| 2° Louis, C. T. | 7° Le comte d'Essen P. P. |
| 3° Jean, A. B. | 8° Mariu, son frère F. P. |
| 4° Adolphe, L. G. | 9° Le général Von-der-Langer A. E. |
| 5° Deux sentinelles allemandes. | |

A qui le neveu? Comédie en 2 actes.

PERSONNAGES

- | | |
|--|---|
| 1° Balochard, rentier français A. A. | 6° Sothène, neveu de Balochard J. P. |
| 2° Georges, son fils A. A. | 7° Benoît Grenu, neveu de Balochard H. P. |
| 3° Cyprien P. P. | 8° Saturnin, concierge C. P. |
| 4° Théobald, banquier juif T. E. | 9° Dupiton, rentier français F. P. |

Costumes de Meili & Kaiser, à Bâle.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 50 cent. Les enfants ne paient que la demi-place. Défense de fumer dans la salle.

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Mais moulu. — Froment et moitié comprimés.

Farine spéciale pour engrais.

Avoines. — Graine et farine de lin.

Gros et détail. — Prix réduits.

[688]

CAISSE HYPOTHÉCAIRE
du canton de Fribourg.

Dans sa séance de ce jour, le Conseil de surveillance a décidé d'abaisser au taux du quatre pour cent l'an l'intérêt de tous ses prêts hypothécaires antérieurs au 1^{er} avril 1895.

Cette décision, qui est exécutoire dès le 1^{er} janvier 1896, doit être comprise dans ce sens que toute annuité échéant jusqu'au 31 décembre 1896 inclusivement est encore payable avec intérêt au taux du 4 1/4 pour cent et que l'intérêt au quatre pour cent courra à la charge du débiteur à partir de l'échéance d'annuité afférente à chaque titre qui suivra le 1^{er} janvier 1896.

En un mot, toutes les annuités échéant en 1896 seront encore payables avec intérêt au 4 1/4 % et toutes celles à éch.oir en 1897 se payeront avec intérêt au 4 %.

Fribourg, le 20 janvier 1896.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg,
Le Directeur : L. MULLER

(H180F)

MISES PUBLIQUES

Pour cause de cessation de commerce, il sera vendu en mises publiques, le samedi 1^{er} février, dès 1 heure après midi, rue du Lycée, derrière l'Hôtel Suisse, les objets ci-après désignés :

Un landau, un grand break à 2 chevaux, un vis-à-vis, cabriolet, petit char tréfacan, divers harnais de luxe et autres, ainsi que divers autres objets dont le détail serait trop long à énumérer.

Les conditions de mises seront lues avant la vente.

Fribourg, le 26 janvier 1896.

(H233F)

L'exposant :

Pierre Favre, voiturier.

COMMERCE DE FARINES

Mais, son, avoine, blé comprimé.

MERCIERIE

Marchandises de première qualité aux prix les plus réduits.

A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

Perdu :

Une montre en argent avec chaîne, depuis le village de La Tour à celui de Morlon par le chemin du Bas-des Oies par Bouleyres. On est prié de la rendre à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Bulle, contre bonne récompense.

Litière.

Tourbe litière et combustible. S'adresser à Jos. Crotti, Bulle. (H36B)

On demande un bon SCIEUR,

de préférence un abstinant. Ouvrage assuré. S'adresser sous chiffres Y4'2Y à Haasenstain & Vogler, à Berne.

Beurre.

On demande à acheter chaque semaine 100 à 120 livres de beurre livrable une ou deux fois par semaine jusqu'à fin mai. S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Bulle.

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Optique.

ISIDORE REMY

Elève diplômée de l'École d'horlogerie municipale à Genève

BULLE — Grand'rue 26 — BULLE

Orfèvrerie : grand choix.

Services argent, liens de serviette, services à découper, plateaux, théières, etc., etc.

REPARATIONS

Travail soigné garanti. — Prix modérés.

Mises des vins des Faverges et d'Ogoz.

Les mises des vins des vignobles des Faverges et d'Ogoz auront lieu **mardi 11 février** et commenceront à 10 heures du matin aux Faverges.

DÉSIGNATION DES VASES.

Cave des Faverges.		Cave d'Ogoz.	
Vase N° 5.	4800 litres vin blanc.	Vase N° 5.	3170 litres vin blanc.
> 9.	5300 >	> 6.	3500 >
> 13.	3400 >	> 8.	2150 >
> 15.	3600 >	> 9.	2250 >
> 16.	3200 >	> 10.	3650 >
> 17.	3000 >	> 11.	4300 >
> 18.	2600 >	> 13.	1070 >
> 19.	2000 >	> 14.	1000 >
> 20.	1900 >	> 600.	vin rouge.
> 21.	2050 >	> 650.	vin trouble.
> 23.	1350 >	> 220.	de lies.
	1500 >		vin rouge.
	100 >		Hermitage.
	1100 >		de lies.
	350 >		vin trouble.

(H237F)

L'Administrateur des vignes et domaines : C. NIQUILLE

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez

MM. A. BOSSON,

L. KOERBER, épicerie.

Alex. DESBIOLLES, épicerie.

Louis DESBIOLLES, droguerie.

JARRE, pharmacien, à Châtel-St-Denis.

JAN, nég., Oron.

(H453Y)

Il vient d'arriver du pour 90 c.



en flacons depuis 90 c., ainsi que des Potages à la minute. Les flacons d'origine de 90 c. sont remplis à nouveau pour 60 c. et ceux de 1 fr. 60

Louis Treyvaud, Bulle.

M^{me} veuve de Jos. REMY,

chemisier, à Neuchâtel, a l'honneur de porter à la connaissance de la nombreuse clientèle de feu son mari, ainsi qu'au public en général, qu'elle continue pour son compte la fabrication de chemises sur mesure. Le magasin sera toujours des mieux assortis en marchandises haute nouveauté et de première qualité.

Après 18 ans de pratique, elle est capable de maintenir à la maison la bonne et ancienne réputation acquise par son mari.

Se recommande

Veuve Elise REMY

NOUVEAU: Extrait de malt creosoté
employé avec grand succès contre la pleurésie pulmonaire.

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER

Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits.

Extrait de malt chimiquement pur
Employé avec succès comme expectorant et antituberculeux dans les affections des voies respiratoires.

Ferrugineux.
Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc.

Au quinquina.
Tonique par excellence, fabrique, régénérateur des forces du système nerveux.

Vermifuge.
D'une absolue efficacité.

Contre la Coque, l'Inche, le Gierison, presque toujours certain.

Au phosphate de chaux. Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants.

Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digestion. — Sucre de malt et bonbons de malt. Préparez contre la toux, l'enrouement, les glaires, etc.

NOUVEAU: EXTRAIT DE MALT
à l'huile de foie de morue (peptonisé). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

[563]

Jambons 1^{re} qualité.

Kg.	Fr.
10 surfins, tout maigres, 1 ^{er} choix seul	15 20
10 Jambons très fins	14 70
10 Lard maigre, 1 ^{re} qualité	15 —
10 Pruneaux tures, grands	3 50
10 Riz, gros grains, qual. fine	3 60
10 Oignons, grands, jaunes	2 —
10 Aulx très beaux	6 —
10 Châtaignes, belles, sèches	3 20

End-Huber, Muri

(O6756F)

(Argovie).

Vachers.

On demande de suite deux bons vachers, bien recommandés, âgés de 25 à 30 ans. Bon traitement. S'adresser à l'Agence agricole Aug. BARRAS, à Bulle.

Deux logements à louer

au soleil levant. S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle. (H40B)

SCHOCOLAT
Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE

Aigrefins
chez L. & C. BARRAS, à Bulle (vis-à-vis du Cheval-Blanc). [1001]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 6 mois, >

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, payable d'avance.

Prix du numéro : 5 c

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE,

POLITIQUE

Regrettant de ne pas avoir pu faire l'important discours prononcé par M. le conseiller fédéral, les finances cantonales, cette harangue prononcée au passage suivant :

Voilà trois ans qu'on attend à plus d'une reprise le projet d'organisation de grand conseil.

aujourd'hui sommes-nous de votre nombreuse population du Lac, nous ne sommes pas Romant, de la Broye, et je leur souhaite la bienvenue.

les districts sont solidaires, mes intimement unis par les choses dans le canton.

tenant de telle façon que Notre char de l'Etat est en les nouvelles opérations malheureusement croissant.

amélioration ne se produisant nous avons accompli ce que nous tés; combien de temps nous le droit de nommer nous nales ou du moins nous « excellent » Gouverneur d'années, éliminé beaucoup nes, mais de par la volonté prendre leur poste de haut.

Nous avons aussi obtenu vous savez tous que c'est la sorte d'avortement, tel

FEUILLETON

LA REINE

PAUL I

— Ah! L'a-t-il nommé
— Lui, non. Mais elle n'a dit qu'elle s'appelait Mineur
— Qu'est-elle devenue?
— M. Gervais m'a affirmé qu'elle donnerait certainement l'habit à même madame serait extrême, lait demeurer ailleurs.
— C'est la vérité. Alors
— J'ai installé cette fille mienne, je l'ai soignée et j'ai gagné avec personne.
— Tu es joliment intelligente de toi.
Comment est-elle, cette fille?
— Dans ce moment-ci, elle est croix, que des soins et du repos un état à faire pitié. Il parait depuis Saint-Thomas et qu'elle pas morte.
— Bien! j'irai la voir toi-même.
— M. Gervais est-il revenu gresser?
— Tous les jours, oui, le revendra également dans la la baronne est de retour, car tout de suite.